

snesup - fsu

Lettre Spéciale Retraites-Retraité(es) [et information aux futur(e)s retraité(e)s] - n° 100 – Mai 2014

Le 3 juin à Paris, manifestation nationale

Le pouvoir d'achat des retraités est en baisse depuis des années. C'est la conséquence directe de l'indexation sur les prix et des mesures prises pour diminuer le niveau des pensions par le jeu conjugué de la décote et de l'augmentation des annuités nécessaires à un taux plein. C'est aussi le résultat de mesures fiscales ciblées sur les retraités comme la fiscalisation brutale du supplément accordé aux retraités ayant eu 3 enfants et plus et la suppression de la ½ part supplémentaire aux veufs et aux veuves, conduisant à des pertes d'avantages sociaux conséquents pour ceux qui deviennent imposables.

Valls entend bloquer les pensions de plus de 1200 euros jusqu'en octobre 2015.

C'est totalement inacceptable !

Mais il faut être bien naïf pour croire que le gel des pensions serait limité à 18 mois s'il n'y a pas de vigoureuses protestations. On parle déjà d'un gel des retraites complémentaires jusqu'en 2017 ! Le gel du point d'indice qui dure depuis 5 ans a toujours été présenté comme une mesure annuelle.

Or la retraite n'est pas un privilège ou une prestation sociale. C'est un droit obtenu par le travail et son niveau est directement le résultat des rémunérations perçues pendant la vie professionnelle et du nombre des années cotisées.

Comme le déclarent CGT, FO, FSU, CFTC, Solidaires et la Fédération Générale des Retraités de la Fonction Publique :

« L'aggravation de la baisse du pouvoir d'achat des retraités ne résoudra en rien les difficultés des régimes de retraite, le retour à la croissance. C'est la création d'emplois, la revalorisation des salaires, l'égalité des salaires des femmes, l'arrêt des exonérations de cotisations, l'élargissement de l'assiette à tous les revenus distribués par les entreprises qui créeront les ressources nécessaires. La politique accroissant l'austérité appellera d'autres reculs, alimentera la spirale infernale de la baisse de la demande, de la récession, des baisses d'emplois et des cotisations... Il est urgent de mettre en place d'autres orientations économiques et budgétaires et un autre partage des richesses. »

La Commission Administrative du SNESUP condamne les mesures antisociales prises avec une ampleur inégalée contre les retraités.

Tout recul accepté aujourd'hui aura des conséquences pour les futures générations de retraités.

Elle souligne aussi que de nombreux enseignants retraités du supérieur, bénéficiant de l'éméritat ou pas, continuent des activités de recherche, participent à l'encadrement de thèses, écrivent des articles et des livres sans recevoir de rémunération particulière qu'ils ne réclament d'ailleurs pas. Le gel de leurs pensions n'en est que plus injuste !

La Commission Administrative du SNESUP appelle les enseignants retraités du supérieur, et plus particulièrement ceux de la région parisienne, à participer à la manifestation nationale du 3 juin organisée par la CGT, FO, la FSU, la CFTC, Solidaires et la FGR. Elle invite aussi tous les collègues qui pourront se libérer à les rejoindre.

Elle se déroulera avec un rassemblement pique-nique, place Joffre, à partir de 11 h qui sera suivi d'un défilé à partir de 13 heures.

La fin de la manifestation est prévue pour 15 heures.

La Commission Administrative invite les enseignants de province à entrer en contact avec les sections départementales FSU pour connaître les modalités pratiques des déplacements.

Un cortège FSU dans lequel prendra place le SNESUP est prévu.

Bien d'autres raisons d'être présent le 3 juin à Paris

Pour la Sécu et l'accès aux soins.

23 milliards « d'économies » pour la Sécu. Inacceptable lorsque l'on constate la difficulté croissante d'accès aux soins, l'état critique des urgences, l'étranglement de l'hôpital public, l'effondrement des remboursements ! Les cotisations pour les complémentaires ne cessent d'augmenter et de plus en plus de personnes renoncent aux soins, notamment aux soins dentaires

Pour les Services Publics.

Le gouvernement a annoncé cinquante milliards « d'économies » en 3 ans avec, entre autres, une « réduction des dépenses de l'État ». En « langage décodé », cela signifie des coupes sombres dans les Services Publics.

Pourtant, ceux-ci sont une richesse commune pour tous les citoyens, mais leur régression aurait un impact particulier sur les retraités, notamment en termes d'éloignement, de difficulté d'accès, de recul de qualité des services rendus.

Pour les moyens dont disposent les collectivités locales.

Bénéficiaire de transports publics, disposer d'un portage de repas de qualité à un prix accessible est, entre autres exemples, une aide importante lorsque l'on est en situation de perte d'autonomie. Pourtant, de tels services, mis en place par de nombreuses communes, seront forcément impactés dans leur existence et leur coût par la cure d'austérité de 10 milliards d'économies annoncées sur le dos des départements et des communes.

Les conséquences seraient aussi évidentes sur l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie) versée par les départements, pourtant déjà très insuffisante.

Pour une prise en charge solidaire et par la Sécurité Sociale perte d'autonomie.

L'an dernier, le gouvernement Ayrault a créé la CASA (Contribution Additionnelle de Solidarité pour l'Autonomie). Cette taxe de 0.3% payée par tous les retraités imposables a été détournée de l'objectif annoncé dès la première année. Les sommes récoltées ont été « versées dans le trou de la Sécu » : c'est inadmissible !

Le projet de Loi Delaunay, déjà contestable sur bien des points et largement insuffisant, flotte au vent des remaniements ministériels et semble repoussé....

Ensemble, exigeons une prise en charge universelle de la perte d'autonomie financée dans le cadre de la Sécu et mise en œuvre sous la garantie des Services Publics.

Manifester pour nous, mais aussi pour nos enfants et nos petits-enfants !

Manifestons pour défendre nos retraites, pour la sécurité sociale mais ne perdons pas de vue que tout recul accepté aujourd'hui aura des conséquences pour les générations futures de retraités.

Faites connaître le travail du SNESUP, diffusez le Mémento-Retraites à vos collègues et aux services des personnels

*Syndicat National de l'Enseignement Supérieur – 78, rue du Faubourg Saint-Denis – 75010 – Paris
Tél. : 0144799610 – Fax : 0142462656 – Courriel : retraite@snesup.fr – Site web : www.snesup.fr*